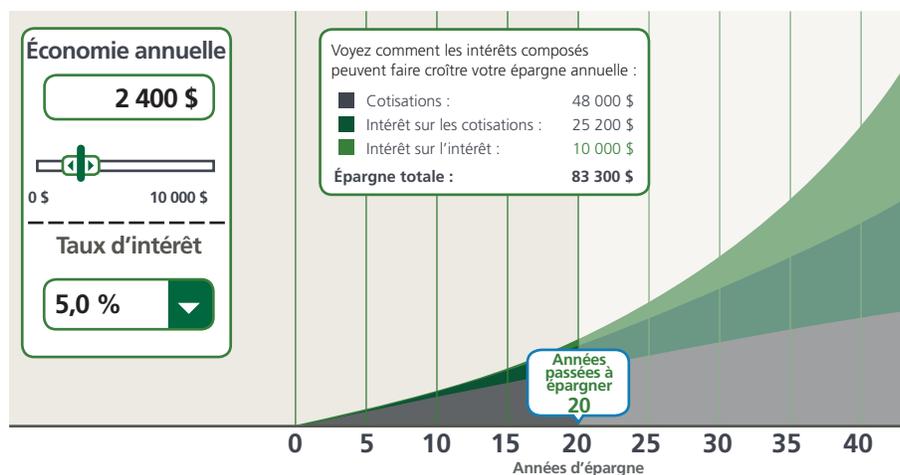




**VOUS TRAVAILLEZ FORT POUR VOTRE ARGENT.  
FAITES-LE TRAVAILLER POUR VOUS.**

Lorsqu'il s'agit de votre épargne, laissez le temps opérer sa magie. Il vous suffit de jeter un coup d'œil aux deux exemples suivants pour voir l'effet qu'il a sur votre argent.

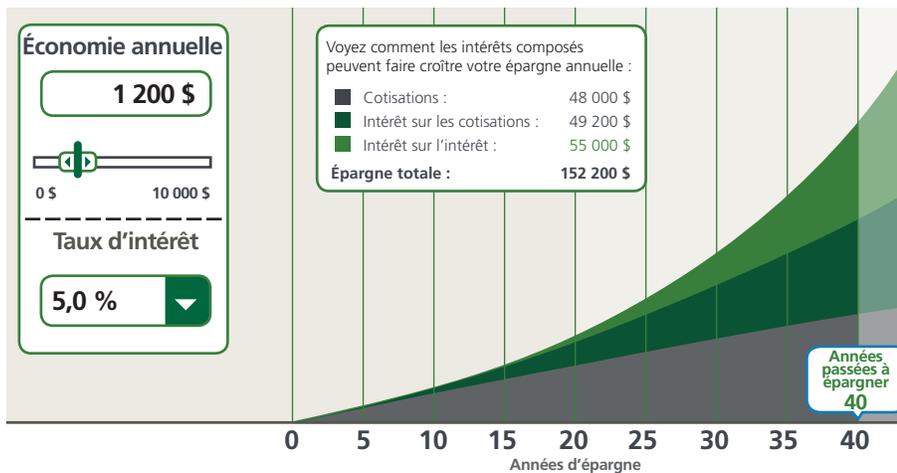
### Exemple 1



Sur une période de 20 ans, votre épargne annuelle de 2 400 \$ totaliserait 83 300 \$, ce qui comprend 10 100 \$ d'intérêt composé.

Dans cet exemple, vous mettez de côté 2 400 \$ annuellement, au début de chaque année. En supposant un taux de rendement net de 5 %, vous auriez une épargne totale de 83 300 \$ après 20 ans. Cela comprend l'ensemble de vos cotisations, plus les intérêts et l'intérêt sur l'intérêt accumulé (ce que l'on appelle « intérêt composé »). Voilà qui n'est pas mal du tout! Mais jetez un coup d'œil à l'exemple 2.

## Exemple 2



Sur une période de 40 ans, votre épargne annuelle de 1 200 \$ totaliserait 152 200 \$, ce qui comprend 55 000 \$ d'intérêt composé.

Dans cet exemple, vous n'épargnez que la moitié du montant précédent, soit 1 200 \$ annuellement, mais le faites pendant 40 ans. En prenant en compte le même taux de rendement net de 5 %, le total des cotisations demeure le même, mais l'intérêt sur les cotisations et l'intérêt sur l'intérêt sont tous deux beaucoup plus élevés. Votre total est presque le double : 152 200 \$. C'est là que s'opère la magie de l'intérêt composé.

### Que vous démontrent ces exemples?

- **Le temps joue en votre faveur.** Le temps permet à votre épargne de croître toujours plus. Le rendement composé comprend la croissance de vos cotisations ainsi que la croissance de ce produit. Cette capitalisation peut vous aider grandement à atteindre votre objectif d'épargne-retraite.
- **Commencez tôt.** Plus vous laissez votre argent fructifier, plus vous en aurez à la retraite. En revanche, plus vous attendez pour commencer à épargner, plus il sera difficile d'atteindre vos objectifs.

Ne tardez pas. Commencez à épargner dès aujourd'hui!

Ces exemples hypothétiques sont formulés à titre informatif seulement, et prennent en compte un taux de rendement annuel de 5 %, composé mensuellement et à l'abri de l'impôt. Rien ne garantit que les résultats indiqués seront atteints. L'hypothèse du taux de rendement de 5 % pourrait ne pas refléter votre portefeuille de placements. L'impôt est exigible au retrait.

 **Manuvie**